

SH/AM/05-2023/a3

*M. Henri BAILE,*  
*Président de la Communauté*  
*de Commune du Grésivaudan,*  
*390, rue Henri Fabre,*  
**38296, Crolles**

Meylan,

Monsieur le Président,

**Je souhaite attirer votre attention sur la situation des entreprises adaptées situées sur notre territoire.**

Il y a quelques jours, j'ai visité l'entreprise AESI à Seyssinet-Pariset (Isère), dont M. Marc CUSSAC, coordinateur de l'Union nationale des Entreprises adaptées pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, a effectué la reprise solidaire en 2019. Bien que cette entreprise ne se situe pas sur le territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan, j'ai rencontré M. Antoine SOLTNER, président de l'entreprise adaptée Société Nouvelle Isère (SNI), qui produit des câbles et faisceaux électriques d'excellence.

**A cette occasion, j'ai été interpellée sur les enjeux et les problématiques liées aux entreprises adaptées dans notre région.** Agrément créé par la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les entreprises adaptées ont pour caractéristique d'embaucher au minimum 55% de leur effectif total en situation de handicap. La France en compte 800, dont 13 dans notre département de l'Isère.

**Parmi les problématiques auxquelles nos entreprises adaptées sont confrontées, MM. CUSSAC et SOLTNER ont souhaité attirer notre attention sur le manque de communication avec les entreprises ordinaires.** Pourtant, dans le cadre de la signature de Contrat à Durée Déterminée (CDD) Tremplin, il paraît pertinent de nouer des conventions entre les entreprises adaptées et les entreprises ordinaires, afin de permettre aux employés en situation de handicap qui le souhaitent, de se voir garantir un emploi dans une grande entreprise ordinaire, après avoir été formé pendant plusieurs mois dans une entreprise adaptée.

Permettez-moi de proposer à la Communauté de Communes du Grésivaudan de jouer le rôle d'un tiers de confiance dans la signature de ces conventions.

**Aussi, Monsieur le Président, je me permets de solliciter votre soutien pour organiser une rencontre entre les principales entreprises de la communauté de communes, comme Soitec et ST Microelectronics, et les entreprises adaptées de la région, sous l'impulsion de la Communauté de Communes du Grésivaudan.**

Cette rencontre serait, je le crois, bénéfique pour toutes les parties. Les entreprises adaptées pourraient garantir à leurs salariés des perspectives d'emploi pérennes, les grandes entreprises y verraient l'opportunité de diversifier leur effectif salarié, et la communauté de communes aurait l'occasion renouvelée de soutenir nos entreprises, dans leurs diversités.

Consciente de l'importance que vous consacrez au dynamisme économique de notre vallée, et soucieuse de garantir à nos entreprises adaptées les meilleures dispositions nécessaires à leur développement, je serais ravie des suites que vous voudrez bien réserver à ce courrier.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à cette situation et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Servane HUGUES**

